

# MISE EN CANDIDATURE POUR LES ÉLECTIONS 2023

## Conseil d'administration AMOSL

Durée du mandat : 2 ans



Selon les statuts de l'Association, les mises en candidature aux différents postes du conseil d'administration de votre association doivent parvenir au secrétaire de l'Association, Dr Martin de la Boissière, dans les 48 heures avant la réunion annuelle, soit le 24 octobre 2023 à minuit.

### **Article 27**      **Éligibilité et base électorale**

*Tout membre en règle pratiquant la médecine dans la région depuis douze (12) mois, en date de l'assemblée générale annuelle, peut devenir directeur de secteur, secrétaire-trésorier ou un des deux vice-présidents de l'Association.*

*Pour être éligible à un poste au conseil d'administration, tout membre doit avoir l'appui écrit de deux (2) membres en règle de l'Association.*

*Pour être éligible au poste de président, un membre en règle doit avoir préalablement complété au moins un mandat au sein du conseil d'administration et avoir l'appui écrit d'au moins deux membres en règle.*

**Dr Martin de la Boissière**

**168, rue Nadeau**

**Dolbeau-Mistassini (Qc)**

**G8L 4R5**

**Courriel : [martind.amosl@gmail.com](mailto:martind.amosl@gmail.com) ou [info@amosl.ca](mailto:info@amosl.ca)**

Si un poste demeure sans candidature, le conseil d'administration nouvellement élu se chargera de combler le poste vacant lors de sa première réunion.

**Utilisez le formulaire ci-joint pour poser votre candidature.** Un seul poste par mise en candidature, appuyé par deux membres de l'AMOSL. Si vous désirez appliquer sur plusieurs postes, il faut soumettre un formulaire par poste.

**Dr Olivier Gagnon**  
**Président de l'AMOSL**

**Bulletin de mise en candidature (durée de deux ans 2023-2025)**

**Nom et prénom du médecin qui pose sa candidature**

**Signature**

\_\_\_\_\_

**POSTE VISÉ**

Un seul poste par mise en candidature, appuyée par deux médecins qui sont membres de l'AMOSL. Cochez UN poste pour lequel vous désirez poser votre candidature.

- Président
- 1er vice-président (affaires syndicales)
- 2<sup>ième</sup> vice-président (Formation continue)
- Secrétaire-trésorier
- Secteur Alma – Directeur
- Secteur Chicoutimi - Directeur
- Secteur Maria-Chapdelaine - Directeur
- Secteur Jonquière - Directeur
- Secteur La Baie/Bas-Saguenay - Directeur
- Secteur Domaine-du-Roy - Directeur

**APPUI DE DEUX MÉDECINS QUI SONT MEMBRES DE L'AMOSL**

**Mise en candidature proposée par le médecin membre de l'AMOSL :**

Nom et prénom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Mise en candidature secondée par le médecin membre de l'AMOSL :**

Nom et prénom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

\*\*\*\*\*

**Faire parvenir ce formulaire à cette adresse au plus tard le 24 octobre 2023 à minuit:**

Dr Martin de la Boissière  
168, rue Nadeau  
Dolbeau-Mistassini (Qc)  
G8L 4R5

Courriel : [martind.amosl@gmail.com](mailto:martind.amosl@gmail.com) ou [info@amosl.ca](mailto:info@amosl.ca)